



2017/10/03
11:49
SP

Québec, le 03 octobre 2017

Monsieur Michel Bonsaint
Secrétaire Général de l'Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-LeMay
Bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Vous trouverez ci-jointe la motion inscrite par le député de Borduas dont nous souhaitons débattre lors de la période prévue à cet effet, le mercredi 04 octobre 2017, en référence à l'article 97 RAN.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "PT", is located to the left of the name and title of the sender.

Pierre Tremblay
Directeur de cabinet
Leader parlementaire du Deuxième Groupe d'opposition

Affaires inscrites par les député(e)s de l'opposition (Article 97 RAN)

« Que l'Assemblée nationale prenne acte que la Fédération des médecins spécialistes, l'Association des spécialistes en médecine d'urgence, l'Association des médecins psychiatres, l'Association médicale canadienne et l'Association médicale du Québec proposent de fixer à 21 ans l'âge légal pour l'achat de cannabis et de ses dérivés ;

« Qu'elle rappelle l'importance de ne pas banaliser la consommation de cannabis et d'envoyer un message clair quant à ses risques sur la santé et sur le développement des jeunes ;

« Qu'elle propose de fixer à 21 ans l'âge légal pour l'achat de cannabis et de ses dérivés »